

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le dix décembre à 18h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Patrick VIVERGE, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 11

Date de la convocation : 3 décembre 2020

Date d'affichage du compte-rendu : 15 décembre 2020

Présents :

Norbert BACKENSTRASS – Christine BERREZ – Isabelle BOURGEOIS – Laurent COURCENET – Frédéric GUERINET – Raphaël JACQUES – Sophie MAIRE – Jean-Baptiste TINGUELY – Stéphane THUREL – Roland VANDELLE – Patrick VIVERGE.

Monsieur Frédéric GUERINET est élu secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Approbation du conseil municipal du 17 novembre 2020
2. Décisions du Maire
3. Création d'un poste d'agent technique à temps partiel
4. Engagement des crédits d'investissement pour l'exercice sur 2021
5. ONF : travaux forestiers 2021
6. Création d'un terrain multisport
7. Questions diverses

En propos liminaire, Monsieur le Maire souhaite apporter son soutien au maire de Neublans-Abergement qui a débuté une grève de la faim.

Monsieur le Maire précise également que ce sera le dernier conseil municipal de l'année 2020 et qu'il est heureux du bilan des actions déjà menées et est enthousiasme pour l'avenir.

Monsieur le maire souligne également les enjeux sur le domaine de la perte des habitants en rappelant que la commune de Monnières est une des seule à proximité de Dole à perdre des habitants.

1) Approbation du conseil municipal du 17 novembre 2020

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 17 novembre est approuvé à l'unanimité.

2) Décisions prises dans le cadre de la délégation du Maire

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal :

- que le montant pour la rénovation des escaliers du stade réalisée par l'entreprise Maréchal TP est de 3 318,00 € TTC.
- qu'un achat de réfrigérateur a été effectué pour équiper le « coin » cuisine de la mairie. L'achat s'élève à 149,99 € auprès de E. LECLERC.

3) Création d'un poste d'agent technique à temps non complet

Monsieur le Maire rappelle la situation actuelle sur les conditions de travail de l'agent communal et propose la création d'un poste d'agent technique à temps non complet à partir du 1^{er} Avril 2021, à raison de 18 heures hebdomadaires. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021.

Christine BERREZ souhaite avoir des précisions sur les tâches actuelles de notre agent et la possibilité d'établir des « listes de tâches ». Stéphane THUREL souhaite savoir si la quotité horaire peut être modifiée. Monsieur le Maire rappelle que les 18 heures hebdomadaires sont annualisées et nous pourrions conserver un fonctionnement différencié entre l'été et l'hiver.

De plus, il précise notamment que notre agent est intercommunal et que la quotité horaire ne peut être modifiée que dans la limite réglementaire, des heures supplémentaires étant toutefois possibles.

La délibération n° 35/2020 est approuvée à l'unanimité.

4) Engagement des crédits d'investissement pour l'exercice sur 2021

Sophie MAIRE, adjointe aux finances présente le projet de délibération et explique que dans l'attente du vote du budget 2021 le conseil municipal peut engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement (chapitres 21 et 23), dans la limite du quart ouvert au budget de l'exercice précédent (2020).

Madame Maire précise à quoi correspondent les chapitres 21 et 23.

Jean-Baptiste TINGUELY souhaite avoir des précisions concernant les éventuels travaux engagés en 2020 mais réalisés en 2021 et à quel exercice les affecter.

Sophie MAIRE indique qu'ils seront sur l'exercice 2021.

Roland VANDELLE précise que la dépense pour l'aménagement de la cuisine sera affectée en 2021 car les factures ne sont pas parvenues avant la date limite de clôture de l'exercice 2020.

Le Conseil Municipal adopte la délibération autorisant le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2021, à hauteur du quart des crédits ouverts au Budget Primitif 2020, soit la somme de 129 366,66 €.

La délibération n° 36/2020 est approuvée à l'unanimité.

5) ONF : travaux forestiers 2021

Stéphane THUREL présente le programme d'actions pour l'année 2021 élaboré par l'ONF et préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier de la commune. Le programme 2021 consiste à nettoyer deux parcelles plantées il y a quelques années. Ces travaux permettront une pousse plus efficace des arbres présents sur la parcelle. L'entretien de deux parcelles sont prévues par l'ONF.

Monsieur THUREL souhaite, pour diminuer le coût, différer l'entretien sur deux années en priorisant la parcelle 3j.

Monsieur THUREL répond à Christine BERREZ qui souhaite savoir si l'entretien doit obligatoirement être réalisé par l'ONF. Frédéric GUERINET demande si d'autres travaux de ce type sont prévus sur d'autres parcelles l'an prochain, Stéphane THUREL indique que cela n'est pas prévu.

Le conseil municipal décide d'accepter les travaux sylvicoles sur la parcelle 3j en 2021 effectués par l'ONF.

La délibération n° 37/2020 est approuvée à l'unanimité

6) Création d'un terrain multisport

Il est proposé de réaliser un terrain multisport rue de Champvans.

Christine BERREZ et Roland VANDELLE rappellent la genèse du projet, son implantation et le cahier des charges retenu lors des demandes auprès des fournisseurs de parc multisport.

Monsieur VANDELLE répond aux questions de Monsieur le maire et de Raphael JACQUES qui souhaitent avoir des précisions sur une option retenue et si l'accès aux véhicules à deux roues sera possible.

Le plan de financement prévisionnel est présenté. Le montant du terrassement et de la réalisation est estimé à 60 000 € HT répartis comme suit :

| Financeurs | Montant de la participation | Taux de la participation |
|----------------------|-----------------------------|--------------------------|
| État (DETR) | 21 000 € | 35 % |
| Département | 18 000 € | 30 % |
| Commune de Monnières | 21 000 € | 35 % |
| Total | 60 000€ | 100 % |

La délibération n° 38/2020 est approuvée à l'unanimité

7) Questions diverses

➤ Affouage

Il est proposé d'attribuer des affouages par lots sur la parcelle 5 pour un montant de 30.00 € le lot.

Stéphane THUREL présente un règlement pour les affouagistes et précise qu'un appel sera effectué auprès des habitants.

La délibération n° 38/2020 est approuvée à l'unanimité.

➤ Distribution des colis de Noël

Isabelle BOURGEOIS présente l'organisation des colis de Noël et précise qu'ils seront livrés en mairie autour du 16 décembre. La distribution sera ensuite effectuée au domicile des bénéficiaires. Cette distribution sera l'occasion d'échanger notamment sur une éventuelle modification du système actuel pour l'an prochain.

➤ SICTOM

Monsieur le Maire présente la réponse du SICTOM sur la non-collecte des bacs dans certaines rues : l'accès semble impossible pour le camion de collecte. Monsieur le Maire demande l'avis du conseil sur la suite à donner. Après discussion il est décidé de faire le point après la distribution des colis de fin d'année puisqu'à cette occasion les personnes concernées et leurs voisins seront rencontrés et cela permettra peut-être de trouver une solution.

➤ Point sur l'enfouissement de réseaux rue de Foucherans

Après échange avec le SIDEC, M. le maire nous précise que finalement une seule tranche sera planifiée au cours de l'année 2021 au lieu de 2. Il est probable que la rue de Foucherans fasse l'objet de la 1^{ère} tranche d'enfouissement. Ces travaux seront également l'occasion de mener une réflexion sur les problèmes de circulations comme la vitesse dans cette partie du village.

- Atelier municipal
Norbert BACKENSTRASS, en charge du dossier, présente la problématique de l'actuel « atelier ». La construction d'un atelier est envisagée et M. BACKENSTRASS précise les éléments nécessaires à la réalisation de ce bâtiment (présence d'une douche, WC, ...). Une consultation est en cours pour une proposition de projet et un chiffrage approximatif de l'opération.

- Vidéosurveillance
Raphael JACQUES précise que l'étude du Grand Dole n'est toujours pas parvenue à la mairie. M. le maire indique qu'il faudra réfléchir à des modalités de consultation des habitants sur leurs souhaits à propos d'une éventuelle présence de vidéosurveillance.

- Réponse des habitants aux commissions
Frédéric GUERINET présente le bilan des réponses parvenues à ce jour. Une dizaine de personnes ont répondu à l'appel effectué lors de la parution du dernier bulletin municipal. Les responsables des commissions concernées contacteront les habitants lors des futures réunions en lien avec leur inscription.

- Point sur les projets
M. le maire présente quelques projets et la temporalité associée pour les 3 ans à venir (réflexion sur la création d'un nouveau lotissement, construction du parc multisport, ...)

La séance est levée par le Maire à 19h45

Le Maire,
Patrick VIVERGE

